

L'agriculture

L'un ou l'autre parti oseraient-ils obliger la Banque du Canada—et ils sont en mesure de le faire—et les banques à charte à prêter de l'argent à des taux d'intérêt qui soient favorables aux petits agriculteurs, aux petits exploitants, aux simples propriétaires ou aux simples pêcheurs? Auraient-ils assez de cran pour le faire?

Les deux partis ont eu chacun leur chance depuis 1867. Ni l'un ni l'autre n'a réagi. Aucun ministre de l'Agriculture n'ose s'opposer à une augmentation des taux d'intérêt de la Société du crédit agricole parce qu'il obéit au Président du Conseil du Trésor et au ministre des Finances. On lui a dit qu'il n'avait qu'une alternative: se soumettre ou se démettre; c'est ce même ministre qui a dit qu'il donnerait sa démission si une certaine chose ne se produit pas. Les deux ministres suivront la même politique de restriction budgétaire et de taux d'intérêt élevés que M. Trudeau, M. Clark, M^{me} Thatcher ou le Président Reagan. On invoque toujours le syndrome de la libre entreprise. On répète souvent le même refrain depuis trois ou quatre ans. Je n'ai pas encore compris, monsieur l'Orateur... et je sais que ce n'est pas facile à comprendre pour un homme des Prairies, un peu borné. Je me pose toujours la question. Je demande au ministre des Finances, au ministre de l'Agriculture, au critique financier des conservateurs et au parrain de la motion de m'expliquer encore une fois, pour la nième fois, car je n'ai pas encore compris, comment on réussit à réduire le prix de revient en haussant les taux d'intérêt. Cela ne m'entre pas dans la tête. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) quand il était ministre des Finances et l'actuel ministre des Finances ont tous les deux dit qu'ils allaient combattre l'inflation en haussant les intérêts. Cela devait ralentir l'inflation, rabaisser les coûts agricoles, réduire les prix à la consommation, ralentir les revendications salariales, encourager les investissements. Cela les a encouragés, mais pas dans l'agriculture, ni dans le logement, ni dans la production. Cela a surtout encouragé les placements dans tout l'éventail allant des obligations d'épargne du Canada aux dépôts à terme et aux certificats d'épargne garantie. Cela a également encouragé les placements aux États-Unis. Voilà le seul encouragement que cela a fourni. Plus ça change, plus c'est pareil.

● (2030)

Depuis que je suis ici, j'ai écouté cinq ou six ministres des Finances. Tous, ils ont parlé comme Herbert Hoover, R. B. Bennett ou Mackenzie King. Ils n'ont rien appris en 45 ans. Ils refont constamment la même chose. Comme ils n'ont pas tiré les leçons de l'histoire, ils sont condamnés à la répéter. Le malheur, c'est qu'ils la répètent aux dépens des agriculteurs, des petits propriétaires, des petits hommes d'affaires et des pêcheurs. La hausse des taux d'intérêt provoque la concentration de la propriété rurale. La politique d'intérêts élevés généralisés ne fait pas de distinction entre les investissements dans les moyens de production, comme les fermes et les petites entreprises, et les investissements dans les piscines et les centres commerciaux de luxe. Le gouvernement fédéral a les moyens de réduire les taux d'intérêt payés par les petits propriétaires, par les petits hommes d'affaires, par les agriculteurs et par les pêcheurs. Il devrait le faire. Ces intérêts devraient être calculés en fonction des revenus. Pour cela, il faudra imposer le contrôle sélectif des changes. Si Canadien Pacifique, BrasCan ou d'autres sociétés ont quelques millions de trop à aller placer au sud du 49^e parallèle ou ailleurs dans le

monde, le gouvernement fédéral devra leur dire que cet argent doit se placer au Canada. Ici même, moyennant une rémunération raisonnable. Il faudrait leur donner le choix de le faire de gré ou de force. Je ne m'intéresse pas à celui qui prend sa retraite, qui vend sa petite entreprise, sa ferme ou ce qu'on voudra. Pour appliquer une politique d'intérêts étudiée en fonction des conditions de fonctionnement et des revenus des agriculteurs, des petits hommes d'affaires, des pêcheurs et des petits propriétaires, il faut un contrôle sélectif des changes.

Les agriculteurs comme les propriétaires de maisons ont besoin d'un moratoire sur le renouvellement des hypothèques. Je me souviens d'un premier ministre provincial qui a essayé de le faire en 1944-1945. Le gouvernement libéral de l'époque a contesté son initiative devant les tribunaux, mais il était appuyé par l'opposition conservatrice. On a estimé, à l'époque, que c'était une atteinte au droit de propriété et aux investissements dans le secteur privé. Néanmoins, un gouvernement provincial a estimé qu'on ne pouvait pas saisir une hypothèque sur une maison d'habitation. L'affaire a été portée devant les tribunaux. En bons samaritains, les conservateurs et les libéraux se sont lamentés sur le sort des pauvres agriculteurs, des propriétaires de maisons, des pêcheurs et des petites entreprises. C'est à eux que l'on doit toute l'aide accordée à cette époque et maintenant à ce groupe de gens.

Une voix: Foutaise!

M. Benjamin: Si c'est de la foutaise, je mets le député au défi de se lever pour déclarer au nom de son parti et de son gouvernement qu'un changement fondamental va être apporté aux taux d'intérêt et à la politique monétaire. Nous verrons bien combien de temps il tiendra dans son caucus. Comme ni le gouvernement actuel ni le précédent n'a vraiment pris en mains la politique monétaire du pays, il est temps que le Canadien moyen se rebelle. Il est temps que les citoyens disent aux banques de ne plus s'engraisser à leurs dépens. Il est temps que les gens retirent leurs économies des banques à charte canadiennes. Cela représente 130 milliards. Ils devraient retirer leurs économies et placer ce capital dans des coopératives de crédit qui fixeraient les taux d'intérêt en fonction du revenu. Contrairement aux coopératives de crédit que la loi oblige à suivre les mêmes politiques monétaires que les banques à charte, les institutions financières qui appartiendraient aux gens ordinaires pourraient fixer leurs taux d'intérêt.

La politique d'austérité du gouvernement et le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Olson) nous réservent encore quelques surprises. Il ne s'agit pas seulement des taux d'intérêt et des saisies d'hypothèques. Un document du cabinet prévoit la suppression des subventions pour le vêtement et le textile. J'espère que le député de Chicoutimi (M. Dionne) ira prodiguer ses conseils financiers à l'industrie du vêtement et du textile de sa province. Le ministre d'État chargé du Développement économique nous réserve encore d'autres surprises. Il a dit que nous devons trouver le moyen de faire de la pêche un secteur autosuffisant et que les subventions fédérales qui lui sont accordées devaient être récupérables. Voilà une surprise pour les pêcheurs canadiens.

J'en arrive au ministère de l'Agriculture qui nous a appris dans un récent document qu'on effectuait actuellement une révision des programmes de stabilisation des revenus et d'indemnisation en vue de réduire les subventions. Je me demande si le ministre de l'Agriculture est au courant. Le document